

Par courriel : Rene.Cormier@sen.parl.gc.ca

Richmond, le 13 mars 2024

Attention : L'honorable René Cormier
Sénateur
Le Sénat
Ottawa, ON K1A 0A4

Objet : Félicitations pour l'adoption de l'amendement au projet de loi C-35 pour
le financement des services de garde francophones

Monsieur le Sénateur,

C'est avec une profonde gratitude que je m'adresse à vous, au nom du conseil d'administration du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, pour exprimer nos sincères remerciements et nos plus chaleureuses félicitations pour votre rôle déterminant dans la proposition et l'adoption de l'amendement au projet de loi C-35, concernant le financement des services de garde francophones. Votre proposition et votre soutien en faveur de cet amendement ont été indispensables pour obtenir cette avancée historique.

Votre engagement sans faille envers la francophonie canadienne, en tant que sénateur et président du comité sénatorial permanent des langues officielles, a été prouvé tout au long de ce processus législatif. En proposant cet amendement et en ralliant d'autres membres du Sénat à cette cause, vous avez démontré une fois de plus votre attachement profond à la préservation et l'épanouissement de notre langue et de notre culture.

Votre contribution, ancrée dans votre identité acadienne et votre sens aigu des enjeux linguistiques, a été essentielle pour sensibiliser efficacement les décideurs politiques à l'importance de cette question pour nos communautés francophones en situation minoritaire.

L'adoption de votre amendement garantit un financement durable des garderies en français et constitue un jalon majeur dans la préservation, dès le plus jeune âge, de notre identité francophone. Il représente un pas colossal pour la sauvegarde de notre langue et de notre culture face aux défis de l'assimilation.

Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour votre engagement pour la francophonie canadienne et pour votre contribution significative à l'avancement des droits linguistiques des francophones en situation minoritaire. Votre dévouement pour la défense de notre patrimoine linguistique et culturel restera gravé dans l'histoire de notre communauté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Marie-Pierre Lavoie
Présidente du conseil d'administration
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique